



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'EURE

COMMUNE DE MARBOIS

**Arrêté municipal n° 043/2018
Portant habilitation à
Madame Isabelle TURBLIN
A la gestion des listes électorales**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MARBOIS

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Electoral, notamment ses articles L11, L16, L18 et L28,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2018-343 du 9 mai 2018, portant création du traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la gestion du répertoire électoral unique, notamment ses articles 2 et 4,

Considérant que dans le cadre de la mise en place du répertoire électoral unique, et dans le souci d'une bonne administration locale, il est nécessaire que certains agents de la commune aient accès à certaines données à caractère personnel et informations enregistrées dans le système de gestion de ce répertoire,

Considérant qu'il appartient à l'autorité territoriale de désigner ces agents habilités.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Madame Isabelle TURBLIN, Adjoint Administratif de 2^{ème} classe, est habilitée, à partir du 1^{er} janvier 2019, sous ma surveillance et ma responsabilité, à avoir accès, dans la limite de son besoin d'en connaître, aux données à caractère personnel et aux informations enregistrées dans le système de gestion du répertoire électoral unique de la commune de MARBOIS (REU) en cas d'absence de Madame Clarisse LOTHON.

ARTICLE 2 : Tout recours formé contre le présent arrêté devra être porté devant le Tribunal Administratif de ROUEN (76) dans un délai de deux mois, à compter de sa notification à l'intéressée et de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié :

- Notifié à l'intéressée
- Ampliation adressée à Monsieur le Préfet

Le Maire,
Eric WOHLSCHLEGEL

27/12/2018

Reçu le 02/01/2019

Fait à MARBOIS

Le 13 décembre 2018

Le Maire, Eric WOHLSCHLEGEL

